

# Copie anonyme - n°anonymat

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 8

Session : 2023

Épreuve de : ESH

**Consignes**

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Dans son ouvrage Le pari de la décroissance (2006), Serge Latouche affirme que la décroissance est nécessaire pour éviter l'épuisement des ressources présentes sur la Terre et ainsi garantir de bonnes conditions de vie aux générations futures. En 2008, Paul Ariès ajoutait que la décroissance est «un choix politique» qu'il faut oser faire. Mais ce choix peut-il être compatible avec un autre choix politique, celui de l'état-providence ?

La décroissance se définit par une limitation de la production qui entraîne une diminution de la croissance, celle-ci pouvant atteindre des taux nuls, voire négatifs. Le but de la décroissance serait d'empêcher l'épuisement des ressources naturelles (dont l'eau) qui se profile actuellement afin d'en garantir aux générations futures et de limiter la pollution pour éviter la destruction de la planète, notre lieu d'habitation, et améliorer la santé des humains. Née d'une foi dans la « durabilité faible », on se demande si elle peut être compatible avec l'état-providence, c'est-à-dire, au sens large, exister et fonctionner en même temps que lui, sans l'entraver dans la réalisation de ses objectifs, voire, dans un sens plus profond, l'aider à réaliser ses objectifs. Typique des démocraties européennes actuelles, l'état-providence se caractérise par l'ensemble des interventions étatiques qui ont pour but de prévenir les risques sociaux (le chômage, la maladie, la maternité par exemple), de réduire les inégalités entre les personnes et/ou les groupes de personnes par la redistribution ou des minima sociaux notamment, d'augmenter le nombre d'emplois et la qualité de ceux-ci, d'offrir des services publics comme l'éducation, la santé et ainsi de favoriser la justice sociale.

On remarque que la plupart des objectifs de la décroissance sont également orientés vers la justice sociale, tout comme l'état-

providence. En effet, il s'agit d'améliorer le niveau de vie des personnes en limitant la pollution, de garantir des ressources aux futures générations (principe de solidarité intragénérationnelle) ... Pourtant, les objectifs de l'état-providence nécessitent la croissance pour être réalisés. Effectivement, la redistribution est possible du fait des recettes fiscales ~~perçues~~ de l'Etat et la décroissance entraînerait leur diminution. La décroissance, permise par une diminution de la production, causerait aussi une destruction des emplois, destruction a priori non-neutre, ce qui va à l'encontre de l'objectif d'amélioration en terme de quantité et de qualité des emplois. De plus, la décroissance suppose une rigueur dans la consommation, alors que l'état-providence se caractérise souvent par un Etat où la consommation de masse existe et où les citoyens n'ont pas leurs besoins satisfaits. Enfin, l'objectif de l'état-providence étant le progrès social, qu'il faut absolument rechercher, il faudrait trouver une autre solution, moins radicale que la décroissance.

Ainsi, la décroissance peut-elle permettre à l'état-providence de réaliser ses objectifs, voire même l'aider dans cette tâche, ou bien, au contraire, elle l'en empêche ?

Si, dans un premier temps, il semblait que la décroissance puisse être compatible avec l'état-providence (I), il s'avère que certains qu'elle va à l'encontre de la plupart de ses objectifs (II). Dès lors, une croissance « soutenable » serait une solution moins radicale et préférable pour favoriser le progrès social (III).

\*

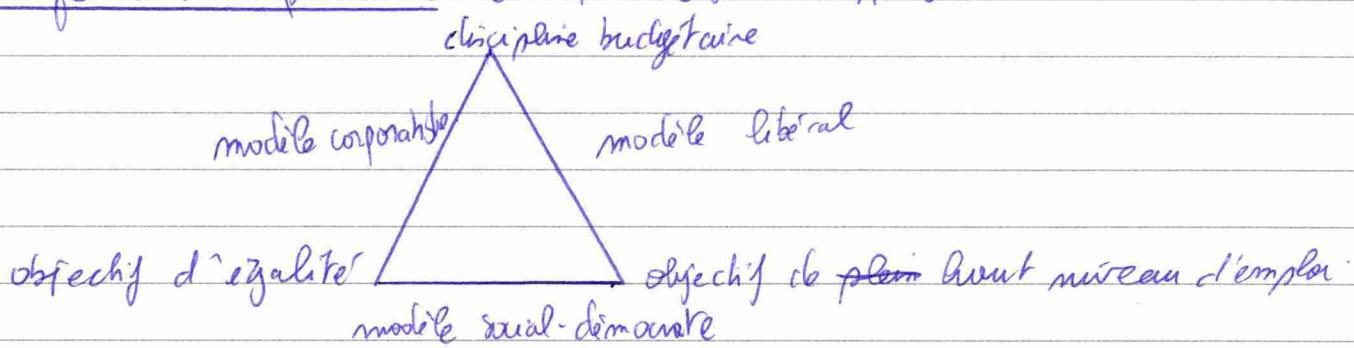
\*

\*

La décroissance semble être compatible avec l'état-providence. En effet, si l'on considère qu'il existe différents modèles d'état-providence, certains peuvent aller de pair avec la décroissance (A). De plus, l'objectif d'amélioration des conditions de vie recherché par l'état-providence peut être atteint par la décroissance (B). Enfin, l'objectif de justice sociale (intragénérationnelle)

est recherché par la décroissance (C).

Si l'on considère qu'il n'existe pas qu'un seul modèle d'état-providence mais plusieurs, on remarque qu'il peut y avoir une compatibilité entre la décroissance et l'état-providence. Dans son ouvrage Les trois mondes de l'Etat-providence (1990), Esping-Anderson chesse une typologie des états-providence. Il distingue le modèle "libéral" (anglo-saxon) basé sur la responsabilité individuelle, recherchant la discipline budgétaire ainsi qu'un haut niveau d'emploi, le modèle "social-demande" typique des pays scandinaves, qui recherche un haut niveau d'emploi ainsi qu'une forte égalité et enfin le modèle "corporatiste", caractéristique des pays comme la France, l'Allemagne, les pays d'Europe du Sud, qui recherche une forte égalité ainsi qu'une discipline budgétaire. Au fait tout, moins que les trois objectifs (discipline budgétaire, objectif de haut niveau d'emploi, d'égalité) ne sont pas atteignables en même temps d'après le triangle d'incompatibilité de T. Ingverson et A. Wren:



Néanmoins, on remarque que la décroissance, entraînant un finie une rigueur budgétaire (les dépenses des Etats seront limitées car leurs recettes diminueront du fait de la décroissance), ne semble pas incompatible avec le modèle corporatiste. En effet, celui-ci recherche en priorité l'égalité, qui est compatible avec la rigueur budgétaire, et donc peut être la décroissance.

L'objectif d'amélioration du niveau de vie recherché par l'état-providence est aussi réalisable par la décroissance. En effet, la décroissance vient d'une baisse de la production et de la pollution. On peut considérer que la plupart des productions industrielles sont polluantes et la pollution qui en découle détériore le niveau de santé des humains. Par exemple, la plupart des cancers des poumons viennent de la pollution de l'air liée à la production industrielle. Limiter la production et donc aussi la pollution entraîne une amélioration du niveau de santé des personnes. On remarque alors que cet objectif, recherché

par l'état-providence, est atteint par la décroissance; donc il y a compatibilité. De plus, la décroissance mettrait fin à la société de consommation de masse et privilierait alors les meilleurs produits (fin on peut supposer une fin des fast-food ?), ce qui améliorait encore le niveau de vie des personnes.

Enfin, la décroissance recherche, au même titre que l'état-providence, la justice sociale et la solidarité. En effet, la décroissance permettrait, du fait de la limitation de la production et donc de la limitation de l'utilisation des ressources naturelles, de garantir une quantité de ressources nécessaires pour les générations futures. Pour Malthus (Essai sur le principe de population, 1798), la croissance des ressources est arithmétique (par exemple  $2+2+\dots+2 = 2n$ ) tandis que celle de la population est géométrique ( $2 \times 2 \times \dots \times 2 = 2^m$ ) et donc supérieure inférieure supérieure. L'utilisation très réduite des ressources permettrait aux futurs habitants de la Terre (qui seront bien plus nombreux qu'aujourd'hui) de vivre avec les ressources nécessaires. Ainsi, les familles seraient évidemment les prophéties de Paul Ephémie (la bombe D, 1968) invalidées. On remarque que la décroissance a ainsi un but de justice sociale par les générations futures puisque la solidarité est au centre du processus. C'est avoir un objectif (la solidarité) de l'état-providence, ce qui fait qu'il y a compatibilité.

Pourtant, d'autres objectifs recherchés par la décroissance et les conséquences de celle-ci vont à l'encontre des principes de l'état-providence.

\*

\*

\*

La décroissance peut aussi empêcher l'état-providence de réaliser ses objectifs. D'abord, elle diminue les recettes fiscales de l'Etat et donc réduit ainsi sa capacité à redistribuer (A), ensuite, la décroissance constitue une "destruction" non- "néutre" (Schumpeter) d'emplois (B) et déréveille enfin le niveau de vie des populations (C), ce qui est contraire au but recherché par l'état-providence.

La décroissance entraîne une chute de la redistribution, symbole de réparation des inégalités. En effet, la décroissance se traduit par des taux de croissance nuls, voire négatifs: les recettes de l'Etat

# Copie anonyme - n°anonymat

Code épreuve : 245

Nombre de pages : 8

Session : 2023

Épreuve de : ESH

**Consignes**

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

diminuent alors, ce qui entraîne aussi une réduction des dépenses. Une réduction des dépenses se caractérise par une baisse d'une part des services publics et d'autre part par une baisse de la redistribution, pourtant principe clé de l'état-providence actuel qui veut corriger les inégalités. Notons, selon le principe keynésien du multiplicateur, que  $Y = C + I + X + G$ , avec Y le revenu national, C la consommation, I l'investissement, X les exportations et G les dépenses gouvernementales. Si Y (le PIB) diminue, du fait il y a décroissance, toutes les composantes de la demande globale ( $C + I + X + G$ ) diminuent à leur tour et donc les dépenses gouvernementales diminuent donc. La redistribution, qui a pour but de réduire les inégalités et qui fonctionne puisqu'en 2019, après redistribution, le ratio des 20% les plus riches sur les 20% les plus pauvres passe de 2,2 environ à 5 en France, passe de 8 environ à 3 voire 2,5 pour les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres, se sera réduite et les inégalités augmenteront. La décroissance serait donc incompatible avec l'état-providence : de plus, elle contribuerait à une hausse des inégalités.

La décroissance va aussi à l'encontre de l'objectif de haut niveau d'emploi recherché par des états-providence (modèle liberal à social-démocrate). En effet, elle engendre une destruction non-volontaire (a priori) des emplois. J. M. Keynes (Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, 1936) explique qu'il existe un « équilibre de sous-emploi ». Effectivement, les entreprises analysent anticipent une demande et embauchent en fonction de cette demande pour produire. Nous ne sommes pas dans le cas d'anticipations de la part des entreprises, mais, si l'y a décroissance il y a une baisse de la production.

Cette baisse de la production entraînerait alors une baisse des effectifs nécessaires et donc une hausse du chômage. Par exemple, remarquons que les Trente Glorieuses, marquées par le plein emploi et l'état-providence étaient aussi une période de forte croissance, qui permettait ce plein emploi et des interventions étatiques (jusqu'à l'indexation des salaires sur l'inflation!). La décroissance servit alors facteur de chômage, ce qui est absolument en contradiction avec l'objectif de l'État-providence en terme de quantité et de qualité d'emploi. D'autre part, parlons de la loi d'Okun (A. Okun, 1962) qui établit une relation entre le chômage et la croissance : pour Okun, la croissance entraîne une diminution du chômage, la décroissance, alors, entraînerait forcément une chute des emplois. Voici la loi :

$$\Delta U = (-0,5) \left( \frac{\Delta Y}{Y} - 3 \right) \quad (\text{en \%})$$

avec  $\Delta U$  le taux de variation du chômage,  $-0,5$  la sensibilité du chômage à la croissance aux Etats-Unis en 1962 (elle est aujourd'hui en France de  $0,4$  pour O. Blanchard et D. Cohen dans Macrconomie, 2010),  $\frac{\Delta Y}{Y}$  la croissance effective et  $3$  la croissance potentielle.

Par exemple, si la croissance est de  $0$  (en cas de décroissance), on a  $\Delta U = (-0,5)(0-3) = +3 \times 0,5 = +1,5\%$ . On assiste alors à une augmentation du chômage de  $1,5\%$ . Finalement, la décroissance de plus, on voit que les zones désindustrialisées (dans le Nord de la France) sont celles où il y a le plus de chômage. Finalement, la décroissance est destructrice d'emplois et favorise les inégalités.

Enfin, la décroissance réduit le niveau de vie des personnes. En effet, lorsque la production diminue, la société de consommation de masse disparaît et tous les besoins ne sont plus satisfaits, alors même que la satisfaction de ces besoins était l'objectif de l'état-providence.<sup>(\*)</sup> De plus, la diminution des recettes des états, qui entraîne une diminution de leurs dépenses, provoque une baisse du niveau de vie car l'état ne peut plus financer

<sup>(\*)</sup> La demande de différence (B. Cassinie-Duchêne, La demande de différence dans le commerce international, 1973)

convenablement les infrastructures. La qualité des services publics est altérée, les constructions d'écoles, d'hôpitaux, d'infrastructures se réduisent et le développement et la qualité de vie aussi. Le problème est que, ~~la réduction~~ l'augmentation du niveau de vie des populations est une priorité dans les pays où il y a l'état-providence. Par exemple, la politique régionale de l'UE (<sup>qui</sup> peut-être qualifiée de Providence) vise à réduire ces inégalités (écart de niveau de vie entre le Luxembourg et Mayotte en 2019 de 9x) avec des fonds comme le fonds social européen (PSE) qui a un budget d'environ 90 milliards pour le CFP 2021-2027. Ce budget n'est pas fixé par l'UE et serait diminué en cas de déclin. Enfin, la déclinance détruit le niveau de vie des populations.

Dès lors, il faudrait une solution moins radicale pour enrayer la disparition des ressources.

\*

\*

\*

Plutôt qu'une déclinance, il faudrait davantage s'appuyer sur une croissance soutenable, qui prend en compte les aspects économique, social, environnemental (A) et peut-être même avoir davantage foi dans le progrès technique (B).

Il faudrait plutôt une croissance soutenable qu'une déclinance. En 1972, à la conférence de Stockholm est abordé le sujet d'une éventuelle limite aux ressources naturelles. La même année, le PNUE (programme des Nations Unies pour l'environnement) est mis en place. En 1987, ce sujet est de nouveau évoqué dans le Rapport Brundtland. Brundtland <sup>explique que</sup>, par enrayer la disparition des ressources, il faut mettre en place une croissance soutenable, c'est-à-dire un développement soutenable. C'est-à-dire un développement qui prend en compte les aspects économique, social et environnemental, là où la déclinance ne semble pas appuyer que sur l'aspect environnemental. Elle explique qu'il faut une solidarité tant intergénérationnelle (que la déclinance ne semble également pas prendre en compte) qu'intergénérationnelle.

Beaucoup d'efforts dans ce sens ont été réalisés dans nos démocraties. Par exemple, la PAC (politique agricole commune) de 1962 a été réformée en 2003 pour devenir plus verte ; même si l'exploitation des ressources continue, le budget est plus vert (20% par des mesures protectrices de l'environnement). La pacte vert (Green Deal) de 2019 a pour but de diminuer la neutralité carbone d'ici 2050, la loi climat de 2021 vise à réduire l'émission de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 et d'augmenter l'utilisation d'énergies renouvelables à 32% d'ici 2030. Il n'est donc pas nécessaire d'entrer dans la déclinance pour éviter la pollution ou enrayer la disparition des ressources naturelles, puisque ces mesures peuvent fonctionner sans pour autant atteindre l'objectif d'aide aux pays en difficulté de l'UE.

D'autre part, le progrès technique peut-être permettre de mettre en place des productions plus respectueuses de l'environnement et d'éviter la fin des ressources mons durables. Par exemple, les théories de Malthus (et des bourgeois en général) ont en partie été invalidées par le progrès technique qui a permis d'alimenter toute la planète.

La croissance durable, à la différence de la déclinance, garantit alors un haut niveau de vie, et la justice sociale.

¶

¶

\*

La déclinance, même si elle semble pouvoir être compatible avec l'état-providence parfois, est en fait assez négative pour ses objectifs : diminution de l'emploi, réduction du niveau de vie... C'est presque un retour à l'état de pays non-développé. Il faut ceter agir pour sauver la planète et un peu d'une justice sociale intragénérationnelle, c'est pourquoi la croissance et le développement durables rendent être une meilleure solution, moins radicale.

\*

\*

\*

\*

\*